



À notre vénéré Frère
Marc OUELLET P.S.S.
Cardinal de la Sainte Église Romaine
Archevêque métropolitain de Québec

Il y aura bientôt quatre cents ans que le Grand Chef Membertou de la Nation Mi'kmaq recevait le Saint Baptême et que les bienfaits du salut offert par le Seigneur étaient apportés à cette Nation par les missionnaires qui ont annoncé l'Évangile.

Il convient hautement que cet événement soit commémoré avec solennité et souligné avec la plus grande dignité, puisque sa célébration sera l'occasion d'une source nouvelle de compréhension et d'amour fraternel entre les Premières Nations et les autres Canadiens, de sorte que, fortifiés dans leur foi et soutenus par de nouveaux engagements, ils puissent ensemble faire de rapides progrès dans la voie du salut.

Avec la grâce de Dieu, c'est à Chapel Island que sera commémoré le premier août le quatrième centenaire du Baptême solennel de Membertou, en présence des habitants de cette localité et de ceux accourus des lieux environnants, pour que cette Église locale, qui tire de ce lieu même la vitalité de sa foi, produise des fruits encore plus abondants et connaisse jour après jour un élan nouveau de vie chrétienne.

En réponse à la requête des Chefs de la Nation Mi'kmaq Kji Saqmaw Sante' Mawiomi Ben Sylliboy et Kji Keptin Sante' Mawiomi Andrew S. Denny, et du Premier Ministre Rodney McDonald de la province de la Nouvelle-Écosse, désireux que cette commémoration soit célébrée avec plus de solennité et un éclat singulier, Nous avons pensé déléguer à cette fin un Évêque éminent pour assumer cette charge et Nous représenter. C'est ainsi que Notre regard s'est arrêté sur vous, Frère vénéré, fils illustre de la Nation canadienne, vous sachant apte à remplir cette mission et à l'exécuter avec le plus grand soin. En conséquence, avec une grande affection, Nous vous désignons, vous, Frère vénéré, **Notre Envoyé Extraordinaire** pour la célébration de l'anniversaire susdit.

À tous les fidèles et à tous ceux et celles qui participeront à cette commémoration, vous témoignerez de notre paternelle affection, pour que, suivant les coutumes éprouvées des Anciens, ils continuent de marcher avec la plus grande conviction dans les sentiers de la foi et de la piété. Nous voulons enfin que vous donniez en Notre nom à toutes les personnes présentes Notre Bénédiction apostolique, gage de renouvellement spirituel des âmes et présage de faveurs célestes.

Donné au Vatican, le 30 juin 2010, sixième de notre Pontificat.

Benedictus Pp. XVI.